



Thème du CNRD 2016-2017

publié le 02/07/2016 - mis à jour le 22/09/2016

Descriptif :

Rénovation du CNRD. Nouvelle réglementation du Concours national de la Résistance et de la déportation.
EPI - Parcours citoyen

Sommaire :

- CNRD 2016-2017
- Rénovation du CNRD

Le Concours National de la Résistance et de la Déportation vise à transmettre aux jeunes générations l'histoire et la mémoire de la Résistance et de la Déportation.

● CNRD 2016-2017

Le thème du CNRD pour l'année 2016-2017 a été annoncé dans un [communiqué de presse officiel du 13 mai 2016](#)  :

"La négation de l'Homme dans l'univers concentrationnaire nazi"

○ Ressources

La Fondation pour la Mémoire de la Déportation coordonne la brochure pédagogique nationale, qui sera disponible au premier trimestre 2016-2017.

Le [portail officiel du concours](#) , réalisé et animé par Canopé contient déjà des ressources.

● Rénovation du CNRD

Le 27 janvier 2015, le Président de la République avait demandé qu'une mission soit chargée de mener une expertise sur le fonctionnement du Concours National de la Résistance et de la Déportation.

La ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche et le secrétaire d'Etat aux anciens combattants et à la mémoire ont demandé à Jean-Yves Daniel, (doyen de l'inspection générale de l'éducation nationale), à Helène Waysbord-Loing (inspectrice générale honoraire de l'éducation nationale et présidente de la Maison d'Izieu - mémorial des enfants juifs exterminés) ainsi qu' à Anne Anglès (professeur d'histoire-géographie) d'assurer cette mission.

Pendant plusieurs mois, la mission a auditionné les principaux acteurs et partenaires du concours. Avec l'appui de la DGESCO, et grâce aux informations transmises par les services académiques, elle a pu examiner en détail le fonctionnement du concours et formuler des propositions d'évolution.

Le [rapport](#)  rédigé par la mission a été officiellement remis aux deux ministres le 10 novembre 2015.

○ Objectifs du CNRD

Le CNRD repose sur trois démarches convergentes qui lui confèrent une dimension particulière et fait l'objet d'un pilotage conjoint de l'inspection générale de l'éducation nationale (IGEN) et de la direction générale de

l'enseignement scolaire (Dgesco), en lien avec les recteurs d'académie et avec le concours des corps d'inspection territoriaux concernés :

- ▶ une **démarche scientifique** : ce concours est l'occasion de faire entrer les résultats de la recherche dans les contenus des enseignements ;
 - ▶ une **démarche pédagogique** : ce concours permet de dégager des approches nouvelles, d'encourager le travail d'équipe, de construire des ressources inédites, de diffuser des études de cas en direction de l'ensemble des collègues et des établissements.
 - ▶ une **démarche didactique** : fortement adossé aux programmes d'histoire et de géographie, doté d'une composante civique forte, le concours s'inscrit dans la continuité des apprentissages et sa préparation peut réunir plusieurs disciplines.
- Dans ce cadre, il est une composante essentielle du **parcours citoyen** défini par la [circulaire n° 2016-092 du 20 juin 2016](#) publiée au BO du 23 juin 2016 et peut également être le sujet d'un **EPI** Enseignement Pratique Interdisciplinaire au collège.

○ Réglementation

Un groupe de travail constitué par la DGESCO vient de définir le cadre de l'évolution du concours dans le BOEN n°26 du 30 juin 2016 :

▶ [Modalités du concours](#)

Les inscriptions se feront selon un calendrier relativement souple, auprès des services compétents des DASEN.

▶ [Nouvelle réglementation du concours](#).

○ Calendrier

- ▶ Mai-juin : annonce du thème de la prochaine session du concours au Bulletin officiel
- ▶ Septembre-octobre : consignes complémentaires données par le recteur d'académie
- ▶ octobre-décembre (selon les départements) : Les services compétents des DASEN solliciteront les chefs d'établissement pour relever les candidatures aux différentes catégories (participations individuelles et collectives) du concours.
- ▶ vendredi 24 mars 2017 : épreuves individuelles sur table
- ▶ vendredi 31 mars 2017 : envoi des copies et remise des travaux collectifs auprès des services académiques
- ▶ Avril : correction des travaux et établissement du palmarès académique par un jury académique
- ▶ Mai : remises des prix académiques
- ▶ vendredi 12 mai 2017 (au plus tard) : transmission des meilleurs travaux au ministère
- ▶ Réunion du jury national et établissement du palmarès national
- ▶ Publication du palmarès national sur éduscol
- ▶ Cérémonie nationale de remise des prix nationaux